



## CR réunion 20 11 2018

Présents : des membres de l'APIE et de la FCPE, une enseignante, des membres du comité de suivi et d'évaluation de l'éco-centre, des élus.

Introduction de la soirée par M le Maire, rappel de la démarche entreprise par la municipalité d'aménager le centre ville de la commune en étant soucieux des questions environnementales et des usages actuels et futurs de cet espace.

Présentation par Denis Fournier, Adjoint à l'urbanisme, d'un document présentant l'état des réflexions en cours. Un groupe de travail constitué d'élus et de membres de la démocratie participative a été mis en place depuis le mois d'avril et il travaille de façon régulière sur ce projet d'éco-centre, c'est le Comité de suivi et d'évaluation (CSE).

(Vous trouverez le document présenté à cette réunion en cliquant sur le lien wetransfer présent dans le mail.)

A l'issue de la présentation une discussion est engagée autour de l'emplacement de la future école maternelle, 2 propositions sont présentées :

- proposition 1 : sur le champ de foire
- proposition 2 : entre l'espace du Berjean et l'école du petit Bois

Compte rendu des échanges :

Il est important de laisser l'école maternelle dans le centre ville. Dans le futur il y aura peut-être le besoin de créer un deuxième groupe scolaire, si c'est le cas il pourra être implanté ailleurs vers la ZAC des Capitouls par exemple, mais ce n'est pas nécessaire aujourd'hui.

Ces deux terrains appartiennent au foncier communal ils sont donc disponibles rapidement et cela évite des problèmes dans le phasage du projet éco-centre, il est nécessaire de commencer quelque part et l'école maternelle serait un bon début.

L'emplacement sur le champ de foire fait que l'on touche au poumon vert de la commune, et l'emplacement près du Berjean pourrait poser des problèmes au niveau du stationnement et de la circulation.

Il faut que l'école maternelle reste à taille humaine, qu'il y ait des espaces différents pour les tout-petits et les plus grands.

Il est important de laisser les 2 écoles à proximité.

A Escalquens le tissu associatif est très riche et le positionnement actuel des terrains de tennis et de foot permet un lien très étroit entre l'école et les associations à la sortie des classes, ce qui ne sera pas le cas si ces terrains sont déplacés. Ces activités extrascolaires amènent beaucoup de vie au centre. Comment organiser les déplacements des enfants après l'école pour rejoindre ces activités ?

Les équipements sportifs sont de plus en plus obsolètes et leur emplacement ne permet pas de répondre à leurs besoins (vestiaire, supplémentaire, normes des terrains...). Par contre les autres équipements sportifs et culturels resteront dans le centre : l'espace du Berjean, le gymnase, la MJC. En plus d'une plaine des sports qui devraient voir le jour à la ZAC des Capitouls, il y aura également les équipements du nouveau collège.

La question de la voiture et de son utilisation dans le centre est une question très importante. Il va y avoir un développement des modes doux afin qu'il y ait moins de voitures dans le centre. Les stationnements vont devoir être pensés différemment et donc les habitudes actuelles changées. Un système de dépose minute peut être pensé pour faciliter l'arrivée des enfants. Combien de mètres est-il acceptable de marcher pour amener ses enfants à l'école ? 250 ? 350 ? 500 ? C'est la construction du centre ville de demain, pas celui d'aujourd'hui donc il faut regarder ce projet avec les yeux de demain.

Les points clés :

- garder une école à taille humaine
- garder de la proximité entre les écoles et entre l'école maternelle et le parking
- préserver le tissu associatif en ville et les espaces verts